

Ouverture des piscines

Barboter sous le soleil dans une eau limpide et rafraîchissante est un des purs bonheurs de l'été. Nous vous rappelons qu'il est important d'ouvrir la vôtres tôt en saison pour éviter l'eau stagnante, qui est un lieu de reproduction idéal pour les moustiques. L'opération d'évacuation d'eau doit se faire dans le fossé en bordure de la rue, à l'avant de votre propriété. Notez également que le remplissage des piscines est permis tous les jours de minuit à 16 h.



Priorité aux piétons



Souvenez-vous que les piétons ont priorité aux traverses piétonnières situées sur le chemin de la Grande-Côte, devant la grange Garth, et sur le boulevard De Gaulle, entre Place Lorraine et le Centre culturel Laurent G. Belley. Merci de respecter le Code de la sécurité routière. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 100 \$.

Protection du ruisseau Dominique-Juteau

La campagne de sensibilisation amorcée en 2013 se poursuit cette année encore. Durant l'été, tant les riverains qui n'ont pas encore été rencontrés que les citoyens habitant les rues avoisinant le cours d'eau recevront la visite d'un employé du Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL).

Au début de juin, 400 arbustes et 60 arbres ont été plantés sur les berges de la portion du ruisseau qui a été déplacée l'an dernier, dans le secteur de la place de Ramercourt. Ces végétaux stabiliseront le sol, en plus d'agir à titre de filtre naturel. Un suivi de la qualité de l'eau sera également réalisé durant l'été.

Saviez-vous que même les citoyens qui ne sont pas riverains du ruisseau peuvent contribuer à la santé de cet écosystème ? Pour ce faire, voici quelques habitudes écoresponsables à adopter :

- Profitez des collectes de résidus verts pour disposer des feuilles, branches et rognures de gazon. Lorsque ces matières sont jetées dans le ruisseau ou à proximité, elles nuisent à l'implantation des végétaux qui stabilisent les berges contribuent à l'érosion et peuvent causer des embâcles ;
- Optez pour une gestion écologique de votre pelouse, car les pesticides et les fertilisants voyagent et aboutissent éventuellement dans les cours d'eau, même si vous n'êtes pas un riverain. Pratiquez également l'herbicyclage ;

- Récupérez l'eau de pluie pour réduire le ruissellement sur votre propriété et utilisez cette eau pour arroser votre jardin et vos plates-bandes. Visitez notre site Internet (www.ville.lorraine.qc.ca) pour bénéficier d'une subvention à l'achat d'un baril de récupération d'eau de pluie.

Pour connaître d'autres astuces écoresponsables, visitez le www.cobamil.ca/les-bonnes-pratiques.

SECTION
Développement durable/
Subventions

